

LES INSTITUTIONS

ÉTATS MEMBRES

■ Les États membres (27) signent les traités fondateurs et constituent l'Union européenne, lui transfèrent des compétences et la dotent d'institutions chargées de les exercer.

CONSEIL EUROPÉEN

■ **Composition** Les chefs d'État ou de gouvernement des États membres, ainsi que le président de la Commission, Herman Van Rompuy jusqu'au 30 novembre 2014.  
 ■ **Fonction** Donne à l'Union les impulsions nécessaires à son développement et définit les grandes orientations politiques.

COMMISSION EUROPÉENNE

■ **Siège** Le Berlaymont à Bruxelles.  
 ■ **Président** Élu par le Parlement européen sur proposition du Conseil. Actuellement, José Manuel Barroso occupe la fonction. Le président changera en juillet 2014, après le renouvellement du Parlement.  
 ■ **Membres** 27 commissaires (un par pays), nommés pour cinq ans par le président de la Commission.  
 ■ **Rôle** Elle propose des textes législatifs, adoptés ensuite par le Parlement et le Conseil de l'UE. Elle veille à l'application du droit. Elle est chargée de l'exécution du budget. Elle représente l'UE à l'international.  
 ■ **Fonctionnement** La Commission emploie 21 467 fonctionnaires et agents à Bruxelles travaillant dans des directions générales (DG). Chaque DG est chargée d'un domaine : l'assurance est traitée principalement par la DG Marché intérieur et Services (523 personnes).

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

■ **Siège** Bruxelles. En avril, juin et octobre, il siège au Luxembourg.  
 ■ **Présidents** Un groupe de 3 États membres préside et tourne tous les six mois. L'Irlande préside jusqu'au 30 juin.  
 ■ **Membres** Les ministres des 27 pays en formation spécialisée selon leur portefeuille.  
 ■ **Rôle** Le Conseil des ministres de l'UE représente les intérêts des États. Le Conseil de l'UE arrête le budget européen avec le Parlement.  
 ■ **Fonctionnement** Après une première lecture au Parlement, le Conseil de l'UE peut adopter directement un acte législatif. S'il le refuse en l'état, il peut l'amender, et le soumettre de nouveau au Parlement.

PARLEMENT EUROPÉEN

■ **Sièges** À Strasbourg pour les plénières, environ une semaine par mois. À Bruxelles pour les sessions supplémentaires et les commissions.  
 ■ **Président** Élu par les députés à bulletin secret pour deux ans et demi. Actuellement, le poste est occupé par Martin Schultz.  
 ■ **Membres** 754 députés des États membres, élus pour cinq ans au suffrage universel direct. Les prochaines élections se dérouleront du 22 au 25 mai 2014. Le Parlement comptera alors 15 sièges de moins et un pays en plus (Croatie).  
 ■ **Fonctionnement** Le Parlement compte 22 commissions permanentes et une commission spéciale. Principales commissions traitant régulièrement de l'assurance: Affaires économiques et monétaires (ECON), Emploi et Affaires sociales (EMPL), Affaires juridiques (JURI)...

LE TRIANGLE DÉCISIONNEL

LES ACTEURS

LE SUPERVISEUR EUROPÉEN DES ASSURANCES (EIOPA)

LES ACTEURS

LES FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

(FFSA, Gema, FNMF, Roam)

LES ACTEURS

LES FÉDÉRATIONS EUROPÉENNES

(Insurance Europe, Amice, Esip, Bipar, AEIP, ICMIF, Beuc)

LES ACTEURS

LES CONSULTANTS ET THINK TANKS

(Icoda, Notre Europe, Confrontations Europe, L'Europe à la Une)

LES ACTEURS

LES ASSUREURS ET MUTUELLES EUX-MÊMES

## l'univers européen

## LES PERSONNAGES IMPORTANTS

**MICHEL BARNIER**

Commissaire en charge du **Marché intérieur et des Services** depuis février 2010, il dit avoir «*pour mission de donner un nouvel élan au marché*».

«*Vif*», «*dynamique*», «*volontaire*», les assureurs sont plutôt élogieux à son endroit et ravis de voir un Français à la tête d'une direction générale aussi importante. ■

**KLAUS WIEDNER**

Ancien responsable de la législation des marchés publics à la Commission, il a succédé en mars, à Karel Van Hulle, parti à la retraite après avoir été remarqué comme chef de l'unité assurances et pensions à la Commission européenne. Klaus Wiedner a pour adjoint Stephen Ryan et sera vite sous les feux avec le dossier **Solvabilité 2**. ■



## LES PERSONNAGES IMPORTANTS

**LUIGI BERLINGUER**

À 81 ans, ce professeur de droit et ex-ministre de l'Éducation italien est le rapporteur de la question du statut de la **mutuelle européenne** au sein de la commission des Affaires juridiques. Il agit au côté de Régina Bastos [commission Emploi et Affaires sociales, «*rapporteuse pour avis*»], en raison d'un partage du dossier entre les deux commissions. ■

**JEAN-PAUL GAUZES**

Celui qui est l'un des 72 eurodéputés français, depuis bientôt quatre ans, est reconnu comme l'un des plus gros bosseurs du Parlement. Normand, encarté UMP, il est le coordinateur du groupe politique PPE au sein de la **commission des Affaires économiques et monétaires (ECON)**. ■

**PERVENCHE BERES**

Cette eurodéputée française, présidente de la commission de l'Emploi et des Affaires sociales, s'est notamment régulièrement illustrée sur le thème de la **mutuelle européenne**. ■

**WERNER LANGEN**

Ce député allemand, membre du parti PPE [démocrate chrétien] défend le rapport sur la **révision de DIA**. En retoquant certaines idées de la Commission plutôt tournées vers le consommateur, et en déléguant certaines obligations aux États membres, l'eurodéputé a gagné la sympathie des assureurs. ■

**BURKHARD BALZ**

Rapporteur de la **directive Omnibus 2** [qui doit amender Solva 2] au sein de la commission ECON, cet eurodéputé allemand plutôt discret devrait faire davantage parler de lui au début de l'été, lorsque paraîtront les résultats de l'enquête branche longue lancée par EIOPA. ■

**MARKUS FERBER**

Rapporteur du Parlement européen au sein de la commission ECON dans le cadre des débats autour de **MIF 2**, le député allemand est très attendu sur l'article 24, qui porte sur les rémunérations, et sur sa capacité à faire avancer le dossier. ■

**PETER SKINNER**

Député de centre gauche, au sein de la commission ECON, il est le rapporteur de **Solvabilité 2** au Parlement. Ce Britannique entend bien boucler le dossier avant les élections de 2014. ■